



Organisation de la journée d'hommage (lundi 16 octobre)

publié le 14/10/2023 - mis à jour le 16/10/2023

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu l'entendre aux bulletins d'information de ce samedi, suite à l'attaque terroriste à Arras (au cours de laquelle un professeur a été tué et trois autres personnels ont été blessés), **Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a décidé de suspendre les cours des collèges et lycée de France lundi 16 octobre 2023, jusqu'à 10 heures pour permettre l'organisation d'une réunion des personnels.**

Ce **temps d'échanges** permettra aux enseignants de préparer la façon dont ils aborderont cet attentat avec leurs élèves.

À 14 heures, une minute de silence sera respectée dans chaque classe en mémoire des victimes des attentats.

La communauté scolaire toute entière se mobilisera pour surmonter cet événement et permettre à vos enfants de poursuivre une scolarité sereine

Compte tenu des délais, les horaires des transports scolaires n'ont pas pu être modifiés.

Toutefois, **si vous en avez la possibilité**, je vous invite à n'amener votre enfant qu'à 10 heures ; dans le cas contraire, son encadrement sera assuré par les assistants d'éducation, soit en salle d'étude, soit dans la cour de récréation.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension dans ces circonstances particulièrement dramatiques, je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

Jean ARNOUX



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.